

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29564**

### Intitulé

Expert en gestion globale des risques technologiques et environnementaux (MS)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut national polytechnique de Toulouse - Ecole nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques (INPT/ENSIACET)	Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

315r Ressources humaines, gestion du personnel, organisation du travail (contrôle-prévention), 344r Mise en oeuvre des règles d'hygiène et sécurité

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Expert en gestion globale des risques technologiques et environnementaux (GRITE) a pour vocation la prévention et la réduction des risques menaçant ou générés par l'activité de l'entreprise dans laquelle il exerce. Cette mission l'amène à identifier, évaluer et cartographier les risques susceptibles d'affecter le fonctionnement de son organisation, les équipements ou procédés utilisés et de nuire aux personnes, à l'environnement ou aux biens. Il veille ainsi à la sécurité et au bien-être des salariés (prévention des maladies professionnelles, accidents du travail et risques psychosociaux), s'assure de la conformité et de l'intégrité des équipements et contribue à minimiser l'impact environnemental induit par l'activité de l'entreprise. De ce fait, il participe pleinement à la définition de la politique QHSE (Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement) de son entreprise, en concertation avec sa direction, et élabore un système de management du risque, dont il pilote, supervise et coordonne la mise en œuvre.

S'il peut intervenir dans tous les secteurs, sa contribution est indispensable dans les entreprises dont l'activité est sensible ou présente des risques caractérisés : établissements recevant du public (ERP), hôpitaux, sites industriels... Membre de l'encadrement, son exercice peut prendre différentes formes : conseil auprès de la direction, appui auprès des services opérationnels, manager d'un département coordonnant la sécurité d'un ou plusieurs sites. Il met en place les dispositifs, procédures et actions de prévention, optimisant la protection de son organisation et minorant les effets d'événements redoutés.

Liste des activités visées par le titre :

A - Organisation et management de la gestion des risques

B - Communication, formation

C - Organisation du traitement opérationnel des risques

D - Plan de gestion des situations d'urgence

E - Gestion des relations externes avec les pouvoirs publics, les riverains, les médias

Compétences attestées

L'Expert en gestion globale des risques technologiques et environnementaux (GRITE) est capable d'élaborer la stratégie et de mettre en œuvre la politique de gestion des risques au sein de son entité, en s'appuyant sur la prise en compte des évolutions des contraintes réglementaires, de la politique générale de l'entreprise et du diagnostic global des risques liés à son activité.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'Expert en gestion globale des risques technologiques et environnementaux peut exercer dans tous les types d'entreprises privées - de la TPE au grand groupe international - quel que soit le secteur d'activité concerné, ainsi qu'au sein d'organisations publiques (collectivités territoriales, administrations).

Les emplois occupés peuvent être :

- Responsable qualité et gestion des risques
- Responsable Hygiène Sécurité Environnement
- Risk Manager
- Consultant / conseiller en management des risques
- Responsable facteurs humains et organisationnels du management de la sécurité

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

### Modalités d'accès à cette certification

**Descriptif des composantes de la certification :**

Les modalités d'évaluation portent sur la réalisation de travaux similaires à ceux que doivent produire des professionnels en exercice, notamment :

- La mise à jour d'une procédure liée à une évolution réglementaire
- Le système de management QHSE d'une entreprise et sa mise à jour
- La mise à jour d'un « document unique »
- Un processus de certification

- Le plan de communication d'un système QHSE
- Une action de formation QHSE
- Le diagnostic technique et fonctionnel d'une organisation et les actions d'amélioration à mettre en œuvre
- L'analyse d'un retour d'expérience et ses enseignements
- Le plan de gestion d'une situation urgente

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 29564 - Piloter la politique de communication et de formation QHSE	<p><b>Descriptif des compétences :</b>            Au regard de la culture de l'entreprise et des besoins spécifiques générés par son activité, piloter le plan de communication et de formation en matière QHSE à destination des salariés, en déclinant les actions à réaliser en fonction des objectifs définis.</p> <p><b>Modalités d'évaluation,</b> production attendue du candidat : Etudes de cas (productions écrites individuelles), portant sur :un plan de communication sur un système QHSE et une action de formation QHSE.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 29564 - Prévenir les situations d'urgence	<p><b>Descriptif des compétences :</b>            En veillant à leur anticipation et en organisant la préparation des facteurs matériels et humains, élaborer le plan de gestion des situations de crise, en structurant et coordonnant l'intervention des services de secours.</p> <p><b>Modalités d'évaluation,</b> production attendue du candidat : Etude de cas (production écrite individuelle), portant sur un plan de gestion d'une situatio d'urgence</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 29564 - Gérer les relations externes avec les pouvoirs publics, les riverains, les médias	<p><b>Descriptif des compétences :</b>            En organisant et participant à des réunions de travail et/ou d'information, gérer les relations avec les organismes publics, privés et associatifs concernés par la politique de sécurité et de prévention de son entreprise, en représentant son entité sur les questions QHSE, et en veillant à la clarté et la qualité des messages à transmettre.</p> <p><b>Modalités d'évaluation,</b> production attendue du candidat : Mise en situation (production orale collective), portant sur une animation d'une réunion d'information en direction d'acteurs externes.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 29564 - Organiser et manager la gestion des risques	<p><b>Descriptif des compétences :</b> En déterminant les modalités de recueil et de traitement des informations, organiser la veille réglementaire à mettre en place afin d'ajuster le système de management QHSE au regard des obligations et contraintes à respecter.</p> <p><b>Modalités d'évaluation,</b> production attendue du candidat : Etude de cas (production écrite individuelle), portant sur une mise à jour d'une procédure liée à une évolution règlementaire.</p> <p><b>Descriptif des compétences :</b> En établissant le diagnostic des risques potentiels liés au fonctionnement de l'entreprise et à son secteur d'activité, et après validation par la direction, élaborer le système de management QHSE en déterminant les modalités de sa mise en œuvre, de sa coordination, de son suivi, et de la mesure de sa performance.</p> <p><b>Modalités d'évaluation,</b> production attendue du candidat : Etudes de cas (productions écrites collectives), portant sur un système de management QHSE d'une entreprise et son analyse, et une rédaction du « document unique », contenant les principaux risques d'une entreprise et les axes d'amélioration.</p> <p><b>Descriptif des compétences :</b> En déterminant les référentiels de certification QHSE les plus pertinents, superviser le processus de certification en sélectionnant et en négociant les contrats avec les prestataires chargés de sa mise en œuvre, et en veillant à la conformité des prestations réalisées.</p> <p><b>Modalités d'évaluation,</b> production attendue du candidat : Etude de cas (production écrite individuelle), portant sur un processus de certification.</p>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 29564 - Organiser le traitement opérationnel des risques	<p><b>Descriptif des compétences :</b> Au regard des risques spécifiques et techniques induits par les différents segments d'activité de l'entreprise, organiser le traitement opérationnel de leur gestion, en établissant les procédures de sécurité et en veillant à leur amélioration continue.</p> <p><b>Modalités d'évaluation,</b> production attendue du candidat : Etudes de cas (productions écrites individuelles), portant sur un diagnostic technique et fonctionnel d'une organisation et les actions d'amélioration à mettre en œuvre, et une analyse de retour d'expérience et ses enseignements.</p>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	50% représentation organisme formation 50% représentation professionnels (employeur, salarié)
En contrat d'apprentissage	X	50% représentation organisme formation 50% représentation professionnels (employeur, salarié)
Après un parcours de formation continue	X	50% représentation organisme formation 50% représentation professionnels (employeur, salarié)
En contrat de professionnalisation	X	50% représentation organisme formation 50% représentation professionnels (employeur, salarié)

Par candidature individuelle	X	50% représentation organisme formation 50% représentation professionnels (employeur, salarié)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	50% représentation organisme formation 50% représentation professionnels (employeur, salarié)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert en gestion globale des risques technologiques et environnementaux" avec effet au 31 octobre 2007 jusqu'au 14 avril 2017.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 27 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert en gestion globale des risques technologiques et environnementaux (MS)" avec effet au 14 avril 2017, jusqu'au 30 décembre 2022.

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

15 à 20 certifiés par an

##### Autres sources d'information :

<http://www.ensiacet.fr/fr/formations/autres-formations/mastere-specialise/gestion-globale-des-risques-technologiques-et-environnementaux.html>

<http://www.icsi-eu.org/fr/gestion-globale-des-risques-technologiques-et-environnementaux-icsi.p563.html>

##### Lieu(x) de certification :

ICSI

6 allée Emile Monso

31400 TOULOUSE

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

##### Historique de la certification :

Mastère spécialisé accrédité par la Conférence des grandes écoles (CGE) sous l'intitulé "Gestion Globale des Risques Technologiques et Environnementaux"

**Certification précédente :** Expert en gestion globale des risques technologiques et environnementaux (MS)